

Les trois châteaux et l'Oppidum Gallo-Romain à Amboise



Visorando

Une randonnée proposée par phbilleau

Parcours à la fois urbain et champêtre permettant de passer devant la majorité des sites historiques d'Amboise : le Château Royal, la Maison des Pages, l'oppidum gallo-romain, Château-Gaillard, le Clos Lucé, et tout cela en moins de 2 heures et 1/2.

	Durée	2h 20		Difficulté	Facile
	Distance	7,25 km		Retour au départ	Oui
	Dénivelé positif	84 m		Activité	Pédestre
	Dénivelé négatif	82 m		Commune	Amboise (37530 37400)
	Point haut	108 m			
	Point bas	53 m			



Trace n° 18591622

Description

Parking gratuit sur la place du marché d'Amboise, excepté le vendredi et le dimanche matin, jours de marché. Deux entrées sur le parking : soit du côté Est par le chemin de l'Abattoir, soit du côté Ouest par le Quai du Mail. Se garer sur la place du marché près des anciens abattoirs (maisonnettes sur la place). Les jours de marché, utiliser le parking du Mail ou le parking du Kiosque accessibles sur le quai du Général de Gaulle. Prendre les escaliers pour monter sur la place du marché et rejoindre les anciens abattoirs.
(D/A) Dos à la Loire, remonter sur le Quai du Général de Gaulle (rampe ou escalier) et longer la Loire en direction du centre ville et du Château Royal. Chemin sablé en surplomb de la Loire. Parvenir à un carrefour peu avant la mairie.

(1) Tourner à droite pour traverser le Quai du Général de Gaulle sur les passages piétons. Passer Rue François I^{er} et tourner immédiatement à gauche Rue de la Concorde. Longer la Mairie (sur la gauche) et le Château Royal (sur la droite). Admirer la vue sur le Château Royal d'Amboise, en particulier la Tour ronde des Minimes et logis royal Renaissance.

(2) Reprendre à droite le Quai Charles Guinot au niveau de l'Hôtel des Minimes. Longer la Loire. Après l'hôtel Le Choiseul, prendre sur la droite la petite Rue du Rocher des Violettes (rue étroite). Rejoindre la Maison des Pages de Charles VII.

(3) Continuer à droite pour être face à la Maison des Pages de Charles VII puis poursuivre la montée très pentue. Admirer au passage la Maison des Pages toute en hauteur accrochée à la falaise. Monter jusqu'en haut et profiter de la vue sur la Loire, du vieux pont à gauche au nouveau pont à droite. Continuer la montée rue des Châteliers jusqu'au plateau des Châteliers et la rue Augustin Thierry. Parvenir à l'Oppidum gallo-romain, au croisement des Rues des Châteliers et Augustin Thierry. Sur le plateau de Châteliers (ou Châtelliers) se trouve l'ancien village gaulois puis gallo-romain.

(4) Traverser la Rue Augustin Thierry puis faire un gauche-droite) pour prendre le chemin qui longe la vigne (sur la gauche) et le château d'eau enterré (sur la droite), un panneau indicateur mentionne l'accès à la Rue Léonard Perrault. Suivre le chemin herbeux, longer le mur de pierre puis descendre à droite (chemin boisé) vers la rue Léonard Perrault (**attention** : chemin de terre pouvant être glissant les jours de pluie). Admirer en passant la vue sur la vallée de la rivière L'Amasse et la ville d'Amboise.

En bas du chemin, tourner à gauche Rue Léonard Perrault et continuer jusqu'au [Château du Clos Lucé](#), au carrefour de la Rue Victor Hugo et la Rue de la Malonnière.

(5) Prendre en face la Rue du Clos Lucé, passer devant l'entrée principale du château Le Clos Lucé (anciennement Château du Cloux où vécut et mourut Léonard de Vinci le 2 mai 1519). Continuer à descendre la Rue du Clos Lucé en longeant les hauts murs. Juste avant le petit parking, tourner à gauche dans l'Allée du Pont Moulin pour rejoindre l'intersection avant l'entrée du Château Gaillard (panneau indicateur).

(6) Aller jusqu'à l'entrée du château pour entrevoir le bâtiment et les jardins dessinés par Dom Pacello da Mercogliano, jardinier du roi (1496).

(7) Faire demi-tour et revenir l'intersection précédente.

Points de passage

- D/A Place du marché, anciens abattoirs**
N 47.411993° / E 0.976953° - alt. 59 m - km 0
- 1 Mairie d'Amboise - Loire (fleuve)**
N 47.413436° / E 0.983354° - alt. 56 m - km 0.52
- 2 - Château d'Amboise**
N 47.413841° / E 0.985807° - alt. 60 m - km 0.78
- 3 Maison des Pages de Charles VII**
N 47.4152° / E 0.989915° - alt. 61 m - km 1.19
- 4 - Oppidum gallo-romain d'Amboise**
N 47.412666° / E 0.991005° - alt. 103 m - km 1.57
- 5 - Château du Clos Lucé**
N 47.410353° / E 0.99219° - alt. 73 m - km 1.9
- 6 Intersection**
N 47.409653° / E 0.996911° - alt. 63 m - km 2.38
- 7 Entrée du - Château Gaillard (Amboise)**
N 47.409852° / E 0.997427° - alt. 62 m - km 2.43
- 8 Rond-point**
N 47.405047° / E 1.002939° - alt. 62 m - km 3.29
- 9 Rempart gallo-romain**
N 47.411049° / E 0.998282° - alt. 102 m - km 4.7
- 10 Vers Butte de César**
N 47.414741° / E 0.997992° - alt. 105 m - km 5.12
- 11 Caves et maisons troglodytes**
N 47.416139° / E 0.99265° - alt. 70 m - km 5.91
- D/A Place du marché, anciens abattoirs**
N 47.412053° / E 0.976969° - alt. 59 m - km 7.25

(6) Tourner à gauche au niveau du système de vannes qui régule la rivière L'Amasse, et traverser le pont en pierre. Continuer tout droit sur le chemin herbeux jusqu'à l'Allée du Clos Pacello, ne pas tourner à droite sur l'Allée mais longer le pavillon pour trouver un chemin étroit derrière le pavillon. Tourner à droite dans le chemin de terre situé à l'arrière du premier pavillon (passage étroit). À la sortie de ce chemin longeant les jardins des pavillons, prendre à gauche Avenue Léonard de Vinci. Atteindre un rond-point.

(8) Traverser L'Amasse, sur la gauche, en empruntant le pont de bois vers la prairie. Longer la rivière L'Amasse et sortir rue de la Côte Chaude à gauche. La prendre à gauche et atteindre rapidement le carrefour du Chemin des Breussolières. L'emprunter à gauche en forte montée. Tout en haut du chemin tourner à gauche Rue de la Malonnière pour rejoindre le Rempart Gallo-Romain.

(9) Devant la maison recouverte de vigne vierge, prendre à droite Rue du Vallum, note : c'était probablement autrefois l'entrée du village Gaulois nommé Ambacia, capitale des Turons. Longer l'ancien rempart Rue du Vallum (des maisons ont été construites dessus). Au carrefour avec la rue Augustin Thierry, voir la coupe de l'ancien rempart gaulois (-400 av JC) sous un abri, sur la droite. Traverser la Rue Augustin Thierry et continuer tout droit en longeant l'ancien rempart (butte herbeuse) jusqu'à une clôture. Atteindre le carrefour en T desservant la Butte de César.

(10) Descendre à gauche et suivre le chemin herbeux pour rejoindre le VVF (Village Vacances Familles) : admirer la Butte de César sur votre gauche (tumulus funéraire de l'âge du bronze ou du premier âge du fer, bien avant le Ier siècle, qui n'a rien à voir avec Jules César). Devant l'entrée du VVF, traverser la Rue Rouget de l'Isle, prendre le chemin herbeux et passer devant le transformateur (sur votre droite) : le long du chemin à votre gauche quelques traces du temple gaulois (Ier siècle avant JC) recouvertes de bâches.

Longer le VVF et tourner à droite vers la Loire pour contourner le VVF (descente). Suivre le CR73. Tourner encore à droite en suivant le chemin étroit bordé de haies, passer devant les anciens châteaux d'eau enterrés (site Véolia). Tourner à gauche et descendre les marches : **attention danger** les marches sont hautes et parfois glissantes. Parvenir aux caves et maisons troglodytes.

(11) En bas des escaliers, tourner à gauche, suivre le Quai des Violettes pendant une centaine de mètres et prendre à droite Rue des Caves pour rejoindre le Quai Charles Guinot. Admirer les immenses caves et les maisons insérées dans la falaise. Tourner à gauche sur le Quai Charles Guinot et traverser en empruntant le passage piétons pour marcher sur le trottoir sablé (côté Loire).

Au niveau du panneau [Amboise](#) Nord - Île d'Or, descendre **précautionneusement** les escaliers pour suivre le chemin de la Loire à vélo sur la gauche. Passer sous le pont d'Amboise et rejoindre le parking de la place du marché d'Amboise (**D/A**).

Informations pratiques

Toilettes publiques sur le Quai du Général de Gaulle, près du départ ou de l'arrivée, à droite en contre-bas du chemin longeant la Loire entre la Place du Marché et le Pont sur la Loire.

En été : profitez de la Guinguette sur la place du marché.

Deux fortes montées :

- Rue du Rocher des Violettes, entre la Maison des Pages et le plateau des Châteliers ;
- Chemin des Breussolières, entre la rivière l'Amasse et la rue de la Malonnière.

Attention aux marches hautes entre le plateau des Châteliers (site Véolia) et la Loire.

Si le niveau de la Loire est très haut, le chemin de La Loire à Vélo et le parking des Quais peuvent être inaccessibles, dans ce cas, rester sur le haut des quais surplombant la Loire.

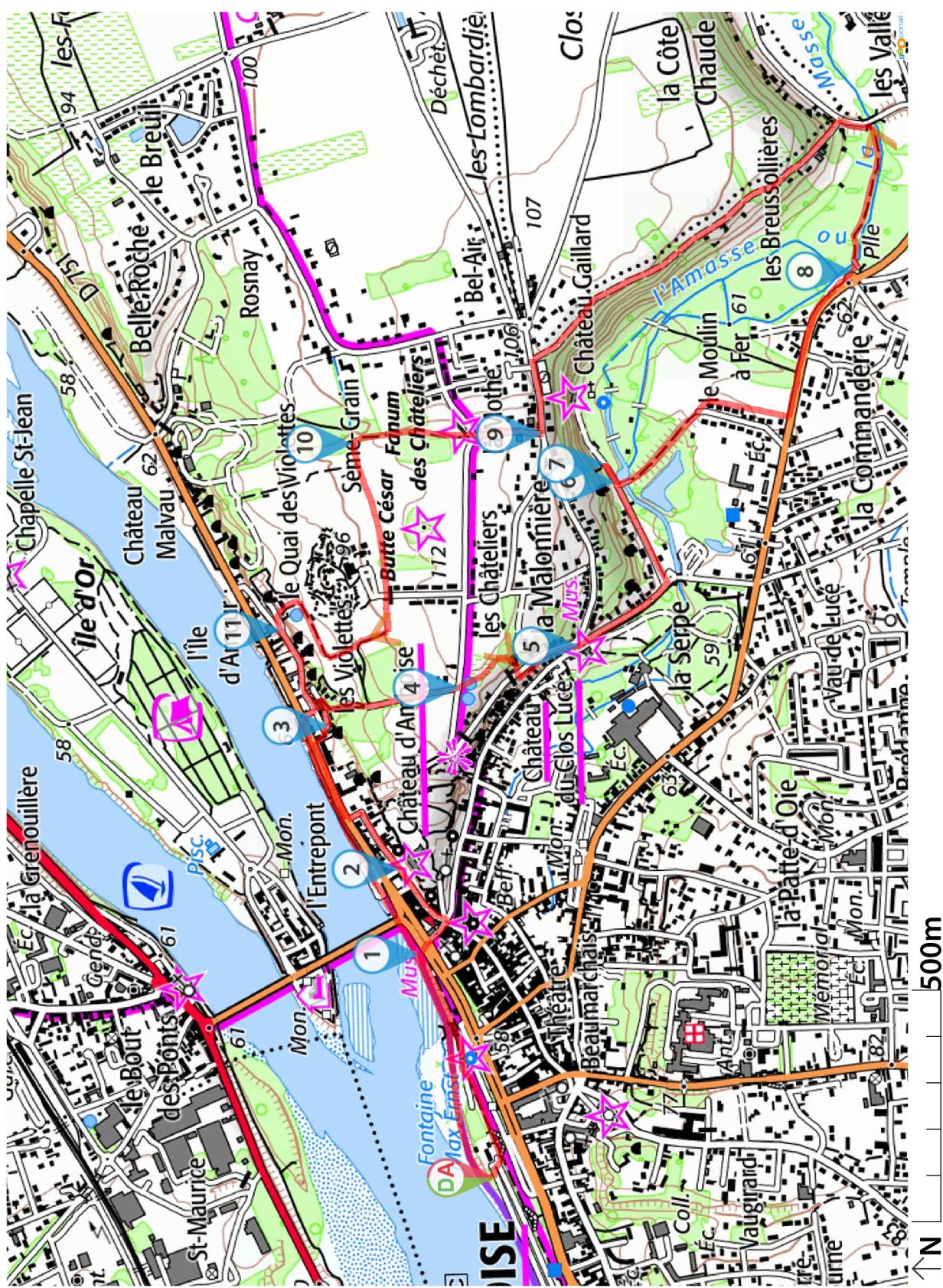
À voir

Ce parcours passant devant plusieurs monuments et lieux historiques peut être utilisé pour visiter la ville et les 3 châteaux, dans ce cas la durée du parcours sera beaucoup plus longue. Il permet de voir ou entrapercevoir les grands sites historiques de la ville d'Amboise :

- Château Royal : domaine initialement géré par la famille d'Amboise à partir du Xe siècle ; rattaché au domaine royal en 1434, les bâtiments actuels datent de Charles VIII (visitable).
- Maison des Pages de Charles VII (XIIIe siècle) : très ancienne maison d'Amboise contemporaine du Château Royal (non visitable).
- Oppidum Gallo-Romain sur le plateau des Châteliers : ce site de 50ha a été habité dès le Néolithique, les Celtes y ont bâti le 1^{er} village gaulois vers -1000 avant JC (dit le Petit Camp), le village est devenu la capitale des Turons : Ambacia, qui désigne la ville « entre deux eaux » (la Loire et l'Amasse), le village va devenir une capitale à l'arrivée des Romains. Quant à la Butte de César, il s'agit d'un tertre daté de 2500 avant JC, monument funéraire dédié à un illustre personnage inconnu.
- Clos Lucé anciennement château de Cloux (1471) : domaine racheté par Charles VIII, Léonard de Vinci y vécut ses dernières années (1517-1519) (visitable).
- Château Gaillard (1496) : petit palais italien, ce domaine, successivement demeure royale de Charles VIII, Louis XII, François Ier puis Pacello de Mercoliano (paysagiste), il appartient ensuite à René de Savoie, vainqueur de Marignan et oncle de François Ier et au Cardinal de Guise l'homme le plus puissant d'Europe. Par la suite, tous les « illustres » du XVI^e siècle possèderont ce lieu merveilleux (visitable).

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-trois-chateaux-et-l-oppidum-gallo-ro/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Visorando
Préparer et partager ses rando

LA CHARTE du visorandonneur

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

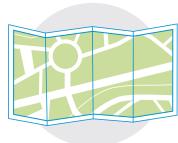
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



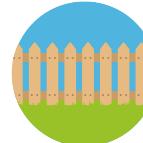
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.